

Personne Compétente en Radioprotection Initiale - Renouvellement NIVEAU 2



Programme

Module théorique :

- Radioprotection des travailleurs : principes, moyens de protection et de contrôle
- Réglementation

Module appliqué :

- Effectuer des calculs de débit de dose et de protection.
- Expliquer et estimer les risques liés aux appareils contenant des sources radioactives scellées et appareils électriques émettant des rayons X.
- Réaliser une analyse de poste de travail.
- Etablir le zonage d'une installation type.
- Utiliser les appareils de détection des rayonnements ionisants en fonction des situations rencontrées.
- Savoir gérer une situation radiologique dégradée ou accidentelle.
- Mettre en oeuvre les contrôles internes de radioprotection

Modalités d'apprentissage

PCR Intiale Niveau 2 (44h/ 5 jours) - Exposés : 15h – TD : 15h - TP : 14h

PCR Renouvellement Niveau 2 (17h/2 jours) - Exposés : 5h – TD : 7h - TP : 5h

Formateurs avec mention de leurs titres et diplômes

Pr Jean-Claude DESFONTIS, Professeur, DMV, DE-BPSA-PT /NP3

Evaluation des acquis de formation

Module théorique : QCM-QROC selon le niveau de 30 ou 45 minutes

Module appliqué : Contrôle continu des connaissances acquises sous forme d'une mise en situation ; Epreuve orale intégrant selon le niveau 1h ou 1 h30 de travail en groupe d'analyse de cas pratiques et un entretien par groupe durant lequel chaque candidat est interrogé individuellement

Validation

Délivrance d'un certificat de formation

Attribution de CFC_ects (doublés si réussite au contrôle des connaissances)

PCR Intiale Niveau 2 : Attribution de 4,35 CFC_ects

PCR Renouvellement Niveau 2 : Attribution de 1,7 CFC_ects

Responsable pédagogique

Pr Jean-Claude DESFONTIS

DE-BPSA-PT /NP3

jean-claude.desfontis@oniris-nantes.fr

Contact administratif

Sylvie CHAUVIN

Service Formation Continue

02 40 68 77 25

sylvie.chauvin@oniris-nantes.fr

Inscription en ligne sur <https://connectpro.oniris-nantes.fr>

Rubrique VÉTÉRINAIRE / FORMATIONS DIPLOMANTES

ÉTABLISSEMENT SOUS RÉGIME ASN
D'AUTORISATION

OBJECTIFS

Permettre aux stagiaires de disposer du bagage réglementaire et technique pour remplir les missions de personne compétente en radioprotection dans le secteur « Médical - options sources scellées » selon les dispositions de l'Article R4451-101 et R4451-112 du Code du Travail et de l'arrêté du 18 décembre 2019.

- Mettre en pratique la radioprotection dans l'établissement
- Réaliser des calculs de dose et de protection
- Rédiger les formalités administratives
- Avoir acquis une culture «Radioprotection» afin de mettre en œuvre la radioprotection réglementaire et ses bonnes pratiques dans une clinique vétérinaire
- Etre capable d'identifier le niveau de risque dans la radiologie vétérinaire



PROFIL PUBLIC

- Vétérinaires diplômés, Etudiants ayant le diplôme de fin d'études vétérinaires souhaitant exercer la fonction de Personne Compétente en Radioprotection

DUREE



2 ou 5 jours
selon formation



LIEU

Oniris - Site de la Chantrerie



TARIFS nets de taxes

PCR Initiale N2 : 1500 €
PCR Renouvel. N2 : 800 €